



REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies

67^{ème} session
(Vienne, 19 – 28 juin 2024)

Point 10 – Spin-off benefits of space technology: review of current status

Déclaration de la délégation française

[Date de déclaration]

= *Seul le prononcé fait foi* =

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Chers collègues,

Le spatial est un formidable moteur d'innovation. Les données issues des satellites d'observation de la Terre ou de la géolocalisation accessibles et souvent gratuites, sont devenues un véritable vecteur de croissance et de développement. Elles rendent possibles de nombreux services et sont à la source d'indicateurs précis, fiables et constants.

Ces services couvrent de nombreux secteurs d'activité : environnement, climat, gestion territoriale, e-santé, agriculture de précision, nouvelles mobilités.

En 2023, selon le Space economy Report de Novaspace le marché mondial de l'achat de données spatiales issues de l'Observation de la Terre représente 1.9 milliards de dollars ; la valorisation des données de l'Observation de la Terre représente 3,1 Milliards de dollars. En 2023 la gestion des ressources naturelles (14%), l'énergie (12%) et l'environnement (11%) comptent parmi les principaux secteurs.

Au plan national, la France a dédié un volet du programme d'investissement, **France 2030**, au secteur spatial, notamment pour recenser les besoins des acteurs publics en données spatiales et faciliter l'utilisation de ces données au quotidien en réponse au plan écologique national « France Nation Verte ».

Pour répondre à ces nouveaux enjeux, le CNES, a créé en 2016 le programme *Connect by Cnes* afin d'accompagner des projets entrepreneuriaux de développement économique, environnemental et sociétal par la mise à disposition de données et de technologies spatiales. Dans ce cadre, trois secteurs sont ciblés :

- **La Santé** : Les applications telles que la e-santé, l'épidémiologie ou l'innovation technologique pour les vols lointains trouvent dans les données et technologies spatiales une riche source d'informations pour alimenter innovations et usages.
- **L'Environnement** : Le spatial constitue un puissant vecteur d'optimisation au service de la protection de l'environnement, de la transformation agricole et de la lutte contre le changement climatique.
- **La Mobilité** : Les usages associés à la géolocalisation précise et à d'autres sources de données spatiales sont indispensables au développement des transports, des nouvelles mobilités ou et du véhicule autonome.

Monsieur le Président,

La France innove particulièrement dans le secteur forestier. A l'issue du « One Forest Summit » à Libreville, en mars 2023, elle a lancé le programme « One Forest Vision » (OFVi) de cartographie des forêts Ce programme ambitionne de collecter et analyser des données sur les bassins forestiers d'Amazonie, d'Afrique et d'Asie,

principaux puits de carbones et réserves de biodiversité, afin de mesurer par des moyens de télédétection et d'intelligence artificielle l'impact de la déforestation et de la dégradation des forêts.

La conservation des forêts tropicales nécessite des partenariats internationaux.

Dans cette logique de préservation, le CNES a mis en œuvre un **centre d'Expertises Scientifiques** dédié aux incendies de forêts pour prédire la reprise de la végétation et mettre en place les mesures de gestion adaptées post incendie. Ce centre s'appuie notamment sur les données des satellites Sentinel, Spot et Pléiades pour développer des cartographies de l'intensité des feux de forêts et des dommages sur la végétation afin que les services de l'État puissent mieux intervenir mais aussi réduire les risques d'incendies.

Dans le cadre de l'Observatoire Spatial pour le Climat (SCO), le CNES, le laboratoire CESBIO et la startup GlobEO ont développé le projet « **TROPISCO** ». Sur la base des données de Sentinel-1, le service propose un système de détection en temps quasi réel de la déforestation en zone tropicale en fournissant une cartographie dynamique et des statistiques pour lutter contre l'exploitation forestière, les cultures agricoles illégales et le trafic d'espèces sauvages. Après une première phase restreinte à quelques territoires: le plateau des Guyanes (Guyane française, Surinam, Guyana), l'Asie du Sud-Est (Laos, Cambodge, Vietnam) et le Gabon, le projet est en cours de déploiement en Thaïlande et au Brésil. À terme, il vise à couvrir toutes les forêts tropicales d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie afin de fournir des cartes de déforestation avec une résolution de 10m et une période de rafraîchissement de 12 à 24 jours maximum ainsi qu'une plateforme Web permettant de visualiser et télécharger gratuitement les données.

La France tient particulièrement à encourager la communauté spatiale internationale à contribuer de manière coordonnée à un système d'observation globale des forêts contribuant à une prise de décision publique éclairée basée sur l'apport satellitaire.

La COP30 à Belém au Brésil en 2025 constitue notamment une opportunité de promotion du partage d'expertise et de mise en commun de moyens au service du suivi et de la gestion pérenne de la forêt Amazonienne.

Je vous remercie de votre attention./.